

## 5. Ouverture sur l'Asie

### Coopération économique Asie-Pacifique

La Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) est un forum intergouvernemental consacré à la promotion du libre-échange et de l'investissement, de la croissance et du développement ainsi que de la coopération dans la région de l'Asie-Pacifique. Depuis sa création en 1989, les échanges de produits et de services entre ses 21 économies membres, qui englobent près de 50 % de la population, du commerce et du PIB mondiaux, ont presque triplé. Le travail de l'APEC a également été élargi afin qu'il englobe d'autres questions essentielles pour le niveau de vie des populations des économies membres, dont la sécurité, la santé et l'agriculture.

Le Canada participe à l'APEC pour soutenir ses objectifs régionaux de promotion du commerce et de l'investissement. Le travail de ce regroupement en ce qui touche la facilitation du commerce, la transparence, la lutte contre la corruption et la propriété intellectuelle contribue à faire de l'Asie-Pacifique une région plus accessible aux entreprises canadiennes. Pour plus d'information, veuillez consulter [www.apec.gc.ca](http://www.apec.gc.ca).

Le moment fort des activités annuelles de l'APEC est la réunion des dirigeants des économies de l'APEC, la plus importante de ce genre dans la région. Lors de la réunion tenue en novembre 2006, à Hanoi, au Vietnam, les chefs de gouvernement ont réitéré l'engagement de l'APEC envers une intégration économique plus étroite dans la région de l'Asie-Pacifique et ont donné à leurs fonctionnaires le mandat d'entreprendre des études en 2007 pour déterminer comment y arriver. Ils leur ont entre autres demandé d'envisager la création à long terme d'une Zone de libre-échange d'Asie-Pacifique.

### Chine

La Chine (à l'exclusion de la Région administrative spéciale de Hong Kong) demeure l'un des acteurs les plus importants de l'économie mondiale et un marché en croissance pour les produits et les services du monde entier. Elle est toujours le deuxième partenaire commercial du Canada et son quatrième marché d'exportation.

Selon le *World Investment Report* de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), en 2005, la Chine est arrivée au troisième rang mondial des destinations de l'investissement étranger après les États-Unis et le Royaume-Uni.

Les points saillants de nos relations avec la Chine aux chapitres du commerce et de l'investissement sont résumés ci-dessous :

- En 2006, la valeur des exportations canadiennes de marchandises à destination de la Chine a totalisé 7,7 milliards de dollars, une hausse de 7,9 % par rapport à 2005.
- La valeur des importations canadiennes de marchandises en provenance de la Chine s'est accrue de 16,8 % par rapport à celle de 2005, passant à 34,5 milliards de dollars en 2006.
- Les investissements bilatéraux, quoique encore modestes pour le moment, affichent une croissance rapide et un potentiel d'expansion considérable.

Tandis que les Canadiens continuent à investir dans les marchés chinois des services financiers, des technologies de l'information et des transports, les investissements directs chinois au Canada sont principalement regroupés dans les secteurs de l'énergie et de l'exploitation minière.

Le Canada et la Chine collaborent pour faciliter le flux d'investissement dans les deux sens, pour le bénéfice mutuel des deux économies. À cette fin, les deux pays mènent des négociations relatives à un accord sur la protection des investissements étrangers (APIE). Un APIE permettra des échanges commerciaux et d'investissement élargis et plus prospères en protégeant les investisseurs internationaux, tout en préservant le droit des gouvernements de légiférer dans l'intérêt public.

Le 9 septembre 2006, le Canada et la Chine ont signé un protocole d'entente sur la collaboration en matière de promotion de l'investissement bilatéral. Ce protocole d'entente témoigne de la volonté des deux pays de renforcer leur relation d'investissement bilatérale. De plus,